

tuellement pour faire place aux logements des sieurs Bonnefoi et Rodet.

Il épousa Jacquemine Guinet, fille d'honorable Jean-Alexandre Guinet (1), riche bourgeois de Lagnieu : Jacquemine Guinet, dénommée plus communément Jaquième, assista le 10 janvier 1588 au mariage qui « fust administré *devant la porte* de l'église collégiale Saint-Apollinar de Meximieux, à noble Anthoyne-Jean Befidi, seigneur du Biard de la paroisse de Chalamont et à damoiselle Claudine, fille de honorable Benoit Vernat, bourgeois de Meximieux. »

Claude Favre eut de son mariage précité :

- 1° Claude-Tonine Favre, en 1558 ;
- 2° Jean Favre, le 25 juin 1560 ;
- 3° Benoîte Favre (2), mariée à Anthoine Favre, à Chambéry ; leur postérité sera rapportée en la filiation des Favre de Savoie, qui suivra.

On trouve dans un terrier rédigé en 1595 par Jacquet et Bolliet, commissaires à ce, en faveur de Jeanne de Gorrevod, veuve de Philippe de la Chambre, seigneur de Meximieux et de la Cueille, plusieurs pièces de terre appartenantes

(1) Famille anoblie plus tard, dont était Guillaume Guinet, sieur de Montvert, pourvu à l'office de procureur du roi au bailliage de Belley, le 22 juillet 1620. — Lors de l'assemblée de la noblesse du Bugey et pays de Gex, le 28 août 1745, M. Antoine Guinet de Montvert produisit, comme titre de noblesse, les lettres de secrétaire du roi au Parlement de Grenoble, accordées à son père Antoine Guinet. — J. Baux. Bugey et pays de Gex. Bourg, Martin-Bottier, 1864, p. 249.

(2) La Chesnaye des Bois, Dict. de la noblesse, contient une notice généalogique d'Antoine Favre et de ses enfants seulement. Il dit qu'Antoine épousa Benoîte Favre, *du même nom, mais d'une autre famille que lui* ; nous rectifions : d'une famille dont la sienne descendait, ainsi que nous le démontrerons à l'article des Favre de Savoie.